

[Rapport du Sénat « Bilan des mesures éducatives du quinquennat »](#) [1]

Billon, A., Brisson, M., Monier, M.-P. (2022). **Rapport d'information au nom de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication établissant le « bilan des mesures éducatives du quinquennat »**. Sénat.

La commission de la Culture a souhaité dresser un bilan du quinquennat en matière éducative à travers l'analyse de six objectifs et mesures phares : le lien entre école et société, l'abaissement de l'âge d'instruction à trois ans, le développement de l'école inclusive, la priorité donnée au primaire à travers les politiques de limitation des effectifs de la grande section au CE1, la réforme du lycée et l'attractivité du métier d'enseignant.

Les 36 propositions formulées par les rapporteurs ont été adoptées par la commission.

[En savoir plus \(Sénat\)](#) [2]

[Télécharger le rapport \(.pdf, 3.14 mo\)](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-du-s%C3%A9nat-%C2%AB-bilan-des-mesures-%C3%A9ducatives-du-quinquennat-%C2%BB>

[2] <http://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-543-notice.html>

[3] <http://www.senat.fr/rap/r21-543/r21-5431.pdf>